A U D I T

MAISONNEUVE

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Augustin.MAISONNEUVE
Commissaire aux comptes
Expert-comptable

« Association pour le développement de l'insertion socio-professionnelle »

(A D I S)

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Déclarée le 30 octobre 1975 sous le numéro 7339 à la Préfecture du Puy-de-Dôme

19, RUE DES COUTILS
63118 CEBAZAT

SIREN : 305 187 932 – APE : 853 K

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Dressé en application des dispositions de
l'article L 823-9 du Code de Commerce

Exercice clos le 31/12/2010

6, rue de Journiat – ZAC Roc de Journiat – 63 122 CEYRAT – Tel : 04 73 16 58 03 – Port : 06 89 89 91 82
S.A.R.L. au capital de 150 000 € - 479 913 873 R.C.S. Clermont-Fd - Siret : 479 913 873 00028
TVA intra : FR22479913873 - E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association pour le Développement de l'Insertion Socio-professionnelle, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe concernant les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, relatifs à la comptabilisation des charges de personnel extérieur à l'association, ainsi qu'à celle de l'aide au poste.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, concernant la comptabilisation des charges de personnel extérieur à l'association, ainsi que celle de l'aide au poste.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ces changements et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CEYRAT, le 25 mai 2011,

Le Commissaire aux Comptes,

AUDIT MAISONNEUVE
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de RIOM
SARL au capital de 150 000 Euros
6 Rue de Jodrniat
63122 CEYRAT
Tél. : 04 73 16 58 03
E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr

Augustin MAISONNEUVE
Gérant
SARL AUDIT MAISONNEUVE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2010 12			Exercice N-1 31/12/2009 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	17 271	17 172	99		99	
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	17 457	16 578	879	1 474	595-	40.37-
	Autres immobilisations corporelles	320 502	236 016	84 486	91 348	6 862-	7.51-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 000 000		2 000 000	2 000 000		
	Créances rattachées à des participations	450 125		450 125	30 000	420 125	NS
	Autres titres immobilisés				1 829	1 829-	100.00-
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 102		1 102	5 223	4 121-	78.91-
	TOTAL I	2 806 456	269 766	2 536 690	2 129 874	406 816	19.10
	Comptes de liaison **TOTAL II**						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	30 324	10 030	20 295	333 604	313 309-	93.92-
	Autres créances	180 498		180 498	915 560	735 062-	80.29-
	Valeurs mobilières de placement	1 627 989		1 627 989	793 180	834 809	105.25
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	49 720		49 720	140 691	90 971-	64.66-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	670		670	1 490	820-	55.04-
	TOTAL III	1 889 202	10 030	1 879 172	2 184 526	305 354-	13.98-
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 695 658	279 796	4 415 863	4 314 400	101 463	2.35

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2010 12	Exercice N-1 31/12/2009 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	100 007	100 007		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 361 736	1 773 862	1 587 873	89.52
	Report à nouveau	104 982	104 982		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	29 275-	1 614 377	1 643 652-	101.81-
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	101 870		101 870	
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	14 020	21 185	7 166-	33.82-
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	TOTAL I	3 653 338	3 614 413	38 925	1.08
	Comptes de liaison **TOTAL II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	30 000		30 000	
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III	30 000		30 000	
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	502	3 732	3 230-	86.55-
	Emprunts et dettes financières divers	538	531	7	1.26
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	395 676	196 018	199 659	101.86
	Dettes fiscales et sociales	279 789	451 178	171 389-	37.99-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 483	18 483		
	Autres dettes	37 536	30 045	7 491	24.93
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	TOTAL IV	732 524	699 987	32 537	4.65
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 415 863	4 314 400	101 463	2.35

(1) Dont à plus d'un an — 732 524 — 699 987
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques — 1 855

COMPTE DE RESULTAT

DU 1ER JANVIER 2010 AU 31 DECEMBRE 2010

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2010 12	Exercice N-1 31/12/2009 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	226 937	1 287 895	1 060 957-	82.38-
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	226 937	1 287 895	1 060 957-	82.38-
Production stockée		54 894-	54 894	100.00
Production immobilisée		3 888	3 888-	100.00-
Subventions d'exploitation	1 816 227	2 376 737	560 510-	23.58-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	7 106	209 362	202 256-	96.61-
Collectes				
Cotisations	380	430	50-	11.63-
Autres produits	28 425	281 354	252 929-	89.90-
TOTAL I	2 079 076	4 104 773	2 025 697-	49.35-
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements		125 411	125 411-	100.00-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)		51 866	51 866-	100.00-
Autres achats et charges externes	669 122	907 818	238 696-	26.29-
Impôts, taxes et versements assimilés	86 617	129 458	42 841-	33.09-
Salaires et traitements	903 083	1 778 025	874 943-	49.21-
Charges sociales	407 655	829 790	422 135-	50.87-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	36 384	94 950	58 566-	61.68-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions		8 157	8 157-	100.00-
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	16 594	26 419	9 825-	37.19-
TOTAL II	2 119 454	3 951 894	1 832 440-	46.37-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	40 379-	152 879	193 257-	126.41-
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2010 12	Exercice N-1 31/12/2009 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	13 112	485	12 626	NS
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 398	19 441	14 043-	72.24-
TOTAL V	18 509	19 926	1 417-	7.11-
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	212	3 695	3 483-	94.26-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	212	3 695	3 483-	94.26-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	18 297	16 231	2 066	12.73
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	22 082-	169 110	191 192-	113.06-
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	83 524	13 889	69 634	501.35
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 630	3 907 706	3 897 077-	99.73-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII	94 154	3 921 596	3 827 442-	97.60-
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	60 446	3 777	56 669	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 540	2 472 552	2 466 012-	99.74-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	30 000		30 000	
TOTAL VIII	96 986	2 476 328	2 379 343-	96.08-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 832-	1 445 267	1 448 099-	100.20-
Impôts sur les bénéfices (IX)	4 361		4 361	
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	2 191 738	8 046 294	5 854 556-	72.76-
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	2 221 013	6 431 917	4 210 904-	65.47-
SOLDE INTERMEDIAIRE	29 275-	1 614 377	1 643 652-	101.81-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	29 275-	1 614 377	1 643 652-	101.81-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 415 862.65 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 079 075.52 Euros et dégageant un déficit de 29 275.00- Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Une circulaire ACOSS du 29/12/2008 exonère les travailleurs handicapés des cotisations FNAL/taxe transport et CSA : l'ADIS a obtenu le remboursement de 78 788 euros concernant les années 2006 à 2008. Ce produit figure en résultat exceptionnel.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général .
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

1/ Les charges de personnel extérieur à l'entreprise (personnel intérimaire et personnel détaché ou prêté à l'entreprise) sont comptabilisés en charges externes à compter de 2010.
Auparavant, ces charges étaient comptabilisées en charges sociales.

Au 31/12/2010 = 189 798 euros

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Au 31/12/2009 = 99 160 euros

2/ L'aide au poste est comptabilisée en diminution des charges de personnel à compter de 2010.
Auparavant, ce produit était comptabilisé en subvention d'exploitation.

Au 31/12/2010 = 282 860 euros
Au 31/12/2009 = 634 623 euros

Ces 2 changements sont effectués dans un souci de présentation à l'identique pour toutes les entités du groupe ADIS .
Ils n'ont aucun impact sur les capitaux propres et sur le résultat comptable de l'entreprise.
Seule la comparaison des comptes de résultat de 2010 et 2009 est concernée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	15 818		1 453
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 457		
Installations générales agencements aménagements divers	38 896		3 779
Matériel de transport	145 838		9 622
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	113 917		14 760
TOTAL	316 108		28 162
Autres participations	2 030 000		420 125
Autres titres immobilisés	1 829		
rêts, autres immobilisations financières	5 223		
TOTAL	2 037 052		420 125
TOTAL GENERAL	2 368 979		449 739

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			17 271	17 271
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			17 457	17 457
Installations générales agencements aménagements divers			42 676	42 676
Matériel de transport			155 460	155 460
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 311	122 366	122 366
TOTAL		6 311	337 959	337 959
Autres participations			2 450 125	2 450 125
Autres titres immobilisés		1 829		
Prêts, autres immobilisations financières		4 121	1 102	1 102
TOTAL		5 951	2 451 226	2 451 226
TOTAL GENERAL		12 262	2 806 456	2 806 456

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	15 818	1 354		17 172
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	15 983	595		16 578
Installations générales agencements aménagements divers	21 579	3 657		25 236
Matériel de transport	97 016	15 789		112 806
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	88 708	14 989	5 722	97 975
TOTAL	223 286	35 030	5 722	252 594
TOTAL GENERAL	239 104	36 384	5 722	269 766

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 354				
Instal.techniques matériel outillage indus.	595				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 657				
Matériel de transport	15 789				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 155	3 834			
TOTAL	31 196	3 834			
TOTAL GENERAL	32 550	3 834			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	100 007				100 007
Réserves :					
Autres réserves	1 773 862		1 614 377	26 504	3 361 736
Report à nouveau	104 982				104 982
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 614 377			1 643 652	29 275-
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Résultats sous contrôle de tiers			101 870		101 870
Subventions d'investissement	21 185		4 617	11 783	14 020
Provisions réglementées					
TOTAL I	3 614 413		1 720 864	1 681 938	3 653 338

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		30 000			30 000
TOTAL		30 000			30 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	10 554		525		10 030
TOTAL	10 554		525		10 030
TOTAL GENERAL	10 554	30 000	525		40 030
dont dotations et reprises					
d'exploitation			525		
exceptionnelles		30 000			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	450 125	450 125	
Autres immobilisations financières	1 102	1 102	
Clients douteux ou litigieux	11 995	11 995	
Autres créances clients	18 329	18 329	
Personnel et comptes rattachés	1 566	1 566	
Taxe sur la valeur ajoutée	23 092	23 092	
Divers état et autres collectivités publiques	134 786	134 786	
Débiteurs divers	21 054	21 054	
Charges constatées d'avance	670	670	
TOTAL	662 719	662 719	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	502	502		
Emprunts et dettes financières divers	538	538		
Fournisseurs et comptes rattachés	395 676	395 676		
Personnel et comptes rattachés	96 254	96 254		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	171 132	171 132		
Impôts sur les bénéfices	4 361	4 361		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 929	2 929		
Autres impôts taxes et assimilés	5 113	5 113		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 483	18 483		
Autres dettes	37 536	37 536		
TOTAL	732 524	732 524		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 875			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire et dégressif	5 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	4 et 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 et 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	141 241
Total	141 241

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 678
Dettes fiscales et sociales	143 065
Total	164 743

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	670
Total	670

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 241 955
L'ADIS se porte caution strictement réelle de EURL ACTIV'ADIS au profit du crédit bailleur FINAMUR à hauteur de 1041955 eurosTTC+frais	1 041 955	
L'ADIS a accordé une garantie à première demande de paiement de 200000 euros au profit du bailleur des locaux sis 21r Freres Lumière	200 000	
Total (1)		1 241 955

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

La société a souscrit en 2005 un contrat collectif ayant pour objet la constitution d'un capital de fin de carrière selon la convention collective. Ce compte collectif est alimenté par des cotisations versées par la société.
Au 31 décembre 2010, la valeur disponible du fonds est de 131 443 euros .

L'engagement estimé sur les droits acquis s'élèvait au 31/12/2010 à 97 243 euros.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2010 , le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 2675 heures.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations - Filiales (+50% du capital détenu) -SASU ADIS SERVICES	2 010 281	100.00	14 250
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

A U D I T

MAISONNEUVE

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Augustin.MAISONNEUVE
Commissaire aux comptes
Expert-Comptable

« Association pour le développement de l'insertion socio-professionnelle »

(A D I S)

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Déclarée le 30 octobre 1975 sous le numéro 7339 à la Préfecture du Puy-de-Dôme

19, RUE DES COUTILS
63118 CEBAZAT

SIREN : 305 187 932 – APE : 853 K

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2010

6, rue de Journiat – ZAC Roc de Journiat – 63 122 CEYRAT – Tel : 04 73 16 58 03 – Port : 06 89 89 91 82
S.A.R.L. au capital de 150 000 € - 479 913 873 R.C.S. Clermont-Fd - Siret : 479 913 873 00028
TVA intra : FR22479913873 - E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr.

Mesdames, Messieurs, les membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale :

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Conventions avec la SASU ADIS SERVICES

Madame Sylvie CHEYNEL, Directrice Générale de l'ADIS et de la SASU ADIS SERVICES est concernée par ces conventions.

Prestation de service :

La SASU ADIS SERVICES assure au profit de l'ADIS des prestations dans les domaines de la gestion, des ressources humaines, de l'informatique, des services communs, de l'action sociale et de la maintenance technique. Cette convention en date du 02 janvier 2010 a été conclue pour une durée indéterminée à compter du 1er janvier 2010.

Le montant facturé par la SASU ADIS SERVICES à l'ADIS s'élève à 117 674,78 euros sur l'exercice.

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale :

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

I- Conventions avec l'EURL PHARM'ADIS

Madame Sylvie CHEYNEL, Directrice Générale de l'ADIS et co-gérante de l'EURL PHARM'ADIS est concernée par ces conventions.

a) Mise à disposition de personnel inter-structure :

Le montant facturé par l'ADIS à l'EURL PHARM'ADIS s'élève à 81 965,54 euros sur l'exercice.

Inversement, le montant facturé par l'EURL PHARM'ADIS à l'ADIS s'élève à 44 087,10 euros sur l'exercice.

b) Loyers et mise à disposition de moyens :

L'EURL PHARM'ADIS a facturé à l'ADIS des loyers concernant des locaux situés à CEBAZAT pour l'ESAT SOCIAL, ainsi qu'une mise à disposition de moyens pour un montant total de 24 902,96 euros hors taxes sur l'exercice.

c) Utilisation de l'outil de production :

Le montant facturé par l'EURL PHARM'ADIS à l'ADIS s'élève à 22 057,57 euros hors taxe sur l'exercice pour l'ESAT PRODUCTION.

d) Mise à disposition d'un bureau à usage de siège social :

L'EURL PHARM'ADIS a mis à disposition de l'ADIS, à titre gratuit, un bureau à usage de siège social dans les locaux de CEBAZAT 19 Rue des Coutils.

II- Conventions avec l'EURL AGRADIS

Madame Sylvie CHEYNEL, Directrice Générale de l'ADIS et gérante de l'EURL AGRADIS est concernée par ces conventions.

a) Mise à disposition de personnel inter-structure :

Le montant facturé par l'ADIS à l'EURL AGRADIS s'élève à 50 144,80 euros sur l'exercice.

Inversement, le montant facturé par l'EURL AGRADIS à l'ADIS s'élève à 7 865,00 euros sur l'exercice.

b) Loyers et mise à disposition de moyens :

L'EURL AGRADIS a facturé à l'ADIS des loyers concernant des locaux situés à MALINTRAT pour l'ESAT SOCIAL, ainsi qu'une mise à disposition de moyens pour un montant total de 9 073,68 euros hors taxes sur l'exercice.

c) Utilisation de l'outil de production :

Le montant facturé par l'EURL AGRADIS à l'ADIS s'élève à 20 595,96 euros hors taxe sur l'exercice pour l'ESAT PRODUCTION.

III- Conventions avec l'EURL INSER'ADIS

Madame Sylvie CHEYNEL, Directrice Générale de l'ADIS et gérante de l'EURL INSER'ADIS est concernée par ces conventions.

a) Mise à disposition de locaux :

Mise à disposition à titre onéreux par l'ADIS de bureaux sis au 130 avenue de la République à Cébazat. Le montant global facturé sur l'exercice s'élève à 5 400 euros.

b) Avances financières :

Au cours de l'exercice, l'ADIS a maintenu l'avance financière consentie à l'EURL INSER'ADIS qui s'élève au 31 décembre 2010 à 30 000 euros. Cette avance a fait l'objet de versement d'un intérêt calculé au taux de 2 % l'an, soit 600 euros au titre de l'exercice 2010.

IV- Conventions avec l'EURL ACTIV'ADIS

Madame Sylvie CHEYNEL, Directrice Générale de l'ADIS et gérante de l'EURL ACTIV'ADIS est concernée par ces conventions.

a) Mise à disposition de personnel inter-structure :

Le montant facturé par l'ADIS à l'EURL ACTIV'ADIS s'élève à 77 269,69 euros sur l'exercice.

Inversement, le montant facturé par l'EURL ACTIV'ADIS à l'ADIS s'élève à 102 893,00 euros sur l'exercice.

b) Loyers et mise à disposition de moyens :

L'EURL ACTIV'ADIS a facturé à l'ADIS des loyers concernant des locaux situés au Brézet – 7, rue B. Palissy pour l'ESAT SOCIAL, ainsi qu'une mise à disposition de moyens pour un montant total de 26 003,42 euros hors taxes sur l'exercice.

L'EURL ACTIV'ADIS a facturé à l'ADIS des loyers concernant des locaux situés au Brézet – 37, rue des Frères Lumières - pour le SAMETH, pour un montant total de 8 410,53 euros sur l'exercice.

c) Utilisation de l'outil de production :

Le montant facturé par l'EURL ACTIV'ADIS à l'ADIS s'élève à 21 012,36 euros hors taxe sur l'exercice pour l'ESAT PRODUCTION.

d) Avances financières :

Au cours de l'exercice, l'ADIS a maintenu l'avance financière consentie à l'EURL ACTIV'ADIS qui s'élève au 31 décembre 2010 à 407 642,95 euros. Cette avance a fait l'objet de versement d'un intérêt calculé au taux de 2 % l'an, soit 12 481,62 euros au titre de l'exercice 2010.

Fait à CEYRAT, le 25 mai 2011,

Le Commissaire aux Comptes,

AUDIT MAISONNEUVE
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de RIOM
SARL au capital de 150 000 Euros
6 Rue de Journiat
63122 CEYRAT
Tél. : 04 73 16 58 03
E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr

Augustin MAISONNEUVE
Gérant
SARL AUDIT MAISONNEUVE